

## EVALUATION DES BESOINS DE PROTECTION

*Tigzefan et Abala centre ville, du 23 au 24/03/12*

Le site de Tigzefan est installé à environ 1 km Tigzefan, un village autochtone situé à L'Est de Niamey à 349 Km dans la région de Tillabéri, le département d'Abala.

Un autre groupe de réfugiés est installé dans le centre de la ville d'Abala, à 295 km au l'Est de Niamey. Une évaluation rapide de protection a été conduite entre le 23 et 24/03/12 auprès de demandeur des sites de Tigzefan et Abala. Elle donne les résultats suivants :

### 1. Profil de la population

2542 demandeurs d'asile (706 familles) venus du Mali sont installés dans un sites à coté village nigérien nommé Tigzefan. La Croix Rouge du Niger a fait un enregistrement en début mars 12. Les informations collectées sont le nom du chef de famille, le nombre de ses dépendants. Les clans présents au site de Tigzefan sont Matagida, Chedenharan, Tabawe, Ibogillidan, Klessouk et Ib-hawan.

A la date du 18/03/12, 592 ménages soit 2756 personnes ont été enregistrés comme réfugiés maliens Ils sont installés dans différents quartiers de la ville d'Abala à savoir Medadji, Toudou, Moulela, et Djernazan. Selon l'agent de la mairie en charge de l'enregistrement, le rythme d'arrivée a baissé et se situe au tour de 3 ou 4 familles par jour. Toutes les familles sont enregistrées à la mairie. Les informations collectées sont le nom et prénom, le chef de ménage, la date de naissance, la fonction, lieu de provenance, taille de ménage. Les ethnies sont les Haoussa, Bella, Djarma et une minorité de Daoussahak.

### 2 Motif de la fuite

Les demandeurs d'asile installés à Tigzefan viennent essentiellement d'Anderamboukan et Menaka. Et ceux d'Abala de 3 localités à savoir Anderamboukan, Inchinnan, Agazaragane. Ils ont fui à partir 27 janvier 12 à cause des affrontements entre les rebelles touaregs et les militaires maliens, de la peur de la contre-offensive de l'armée malienne et d'enrôlement dans les rangs rebelles. Il n'est pas rapporté de cas de mort ou d'assassinat. Toutefois certains leaders locaux à l'exemple de chef de fraction/village et des femmes ont été victimes de menace et de pression de la part des rebelles qui cherchaient à connaître les militaires maliens qui se sont fondus parmi la population ainsi que les caches d'armes des soldats gouvernementaux.

Les localités d'Anderamboukan et de Menaka seraient, en grande partie, vidées de leur population. Certaines familles y compris des personnes souffrant de handicap physique ou ceux qui n'ont de moyen de déplacement comme les ânes sont restés. Il y a aussi des hommes, spécialement des bergers avec leur bétail, qui sont restés derrière et viendront dans les sites plus tard.

### 3. Accès au territoire

Les demandeurs d'asile de Tigzefan et d'Abala sont venus à pied, à dos d'âne et en voiture pour une minorité.

Les relations entre les réfugiés et la population locale sont très bonnes pour le moment. Les premiers ont bénéficié de la solidarité des seconds. En guise d'illustration, au plus fort de la fuite, certains réfugiés sont venus à Tigzefan, ont emprunté des charrettes auprès des habitants de Tigzefan et sont repartis chercher leur famille. D'autre part, le bétail des réfugiés et ceux de la population locale des villages de Takadaya, Narous, Tindegamen, Gendar, Sankourou et Tigzefan<sup>1</sup> partagent le même pâturage et le même point de breuvage. Enfin, quand ils sont arrivés à Abala, les réfugiés ont reçu des vivres de la population malgré le déficit céréalier que connaît la zone.

Le site Tigzefan est à 25 km de la frontière alors que les réfugiés basés dans la ville d'Abala sont à 50 km du Mali. Les réfugiés n'ont pas exprimé de crainte liée à leur sécurité à Tigzefan et Abala.

<sup>1</sup> Villages autochtones situés dans un rayon d'environ 4 km autour du site de Tigzefan.

Aucun cas de refoulement ni de détention rapporté même si les réfugiés installés au centre ville d'Abala disent avoir été contrôlés par les militaires du poste frontière de Chingodar.

#### **4. Caractère civil de l'asile**

Il n'est pas rapporté de présence de combattant ou d'ancien combattant parmi les réfugiés. La majorité de la population est constituée d'éleveurs/bergers, d'agriculteurs, de commerçants, d'enseignants, d'infirmiers, de sages-femmes et de fonctionnaires de l'administration malienne (chefs de fraction, conseillers communaux).

#### **5. Préoccupation spécifique de protection**

Les femmes (femmes enceintes, femme chef de ménage), les personnes âgées ont souffert de fatigue du fait de la distance (marche pendant plusieurs jours et longues distances). Un homme souffre de traumatisme du fait des conflits. De façon générale, les réfugiés estiment avoir perdu entre 50 et 60% de leurs moyens de subsistance. Les réfugiés ont souligné la présence de handicapés physiques (22 individus), de personnes âgées (30%) et de femmes chefs de ménages (50%) (Ces chiffres sont des estimations des réfugiés). 8 enfants réfugiés maliens nés à Abala ont reçu des actes de naissance délivrés par la mairie d'Abala.

Dans la majorité des cas, les familles sont au complet même si des époux ont été séparés de leur femme (refus de suivre le mari) ou certains membres de la famille sont restés derrière avec le bétail. Il n'est pas rapporté de présence d'enfant séparé. Certains réfugiés ont abandonné leurs effets personnels et perdu leur travail.

Pendant notre visite du site de Tigzefan, nous avons constaté beaucoup d'enfants dont l'âge varie entre 1 et 3 ans qui étaient nus ou portaient des habits déchirés.

#### **6. Aide humanitaire**

Dans le site de Tigzefan, la Croix Rouge du Niger (CRN) a donné de vivre (riz) et ACTED des non vivres (Bâche de l'Unicef, bidon de 10 litres et couverture). Catholique Relief Service (CRS) a donné des NFI (couvertures, moustiquaires, seaux, bidon, et savon). Les malades d'une certaine gravité sont transférés à Abala par ACTED.

Les réfugiés installés dans la ville d'Abala profitent des services étatiques (eau, éducation, santé, vivre) soutenus par les acteurs humanitaires. Leurs enfants bénéficient des jeux et loisirs fournis par le Ministère de la population de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant en collaboration avec UNICEF.

#### **7. Besoins prioritaires**

La situation dans le site de Tigzefan est très précaire. Une très forte pression (homme et bétail) autour d'un puits d'eau, les abris en bâche ne respectent pas l'intimité des réfugiés. L'accès aux soins de santé est très limité du fait que Tigzefan soit un village. Les vivres distribués sont presque épuisés.

En terme de mécanisme d'adaptation, les réfugiés du centre ville d'Abala ont développé de petits commerces et servent de main d'œuvre pour les différentes activités d'installation du camp. Un petit noyau, constitué d'anciens responsables locaux (chef de fraction, conseillers communaux ou conseiller de village) défend les intérêts des réfugiés à Tigzefan et Abala. Un réfugié, ancien conseiller municipal assiste la mairie d'Abala dans l'identification et l'enregistrement des réfugiés.

Les besoins prioritaires sont : la protection, les vivres, les abris, l'eau, la santé, l'éducation.

#### **8. Autres questions de protection applicables**

- Présence dans la ville d'Abala de réfugiés de Chingodar qui avaient initialement refusé le transfert vers le camp d'Abala mais qui par la suite se sont ravisés.
- Présence à Abala centre, de nigériens installés à Anderamboukan et Menaka qui sont revenus à Abala.